



Founex, le 21 septembre 2018/10.02

COMMUNE DE FOUNEX

## ELECTION COMPLEMENTAIRE A LA MUNICIPALITE DU 25 NOVEMBRE 2018

Aux électrices et électeurs Founachus,

Pour faire suite à la démission de Madame **Evelyne PFISTER JAKOB, municipale**, nous portons à votre connaissance que les électrices et les électeurs de la **Commune de Founex**, sont convoqués, **le dimanche 25 novembre 2018** afin de procéder à l'élection d'un(e) Conseiller(ère) municipal(e), ceci en même temps que la votation fédérale. En cas de second tour, celui-ci aura lieu le **dimanche 16 décembre 2018**.

Cette élection aura lieu selon le système majoritaire à deux tours de scrutin (majorité absolue au premier tour et relative en cas de second tour) ; une élection tacite est possible dès le 1<sup>er</sup> tour.

Nous vous rappelons que sont éligibles :

- Les citoyens suisses, hommes et femmes, âgés de dix-huit ans révolus, qui ont leur domicile politique dans la commune et qui sont inscrits au rôle des électeurs ;
- Les personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de dix-huit ans révolus, domiciliées dans la commune, qui résident en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins, qui sont domiciliées dans le canton de Vaud depuis trois ans au moins et sont inscrites au rôle des électeurs.

Le dernier délai pour le dépôt des listes est fixé :

- **au lundi 15 octobre 2018 à 12 heures précises au greffe municipal pour le premier tour ;**
- **au mardi 27 novembre 2018 à 12 heures précises au greffe municipal en cas de second tour.**

Le rôle des électeurs peut être consulté au greffe municipal durant les heures d'ouverture des bureaux.

De plus amples informations sur le déroulement du scrutin et les conditions de candidature sont disponibles au greffe municipal, sur notre site internet, ainsi que dans l'arrêté préfectoral affiché au pilier public.

**La Municipalité**